puis en dire autant des cultivateurs. Nous n'avons pas hésité à placer sur les statuts les réformes les plus avantageuses pour l'éducation au point de vue agricole. Nous avons voté près de \$20,000,000 à cette fin. Malgré cela, les cultivateurs nous tournèrent le dos.

Et que dirai-je des industriels? Pendant la dernière campagne électorale nous avons placé bien en évidence le drapeau de la protection équitable que nous leur promettions, quelles que dussent en être les conséquences. Mais, ceux-ci, voyant les opinions vacillantes de mes honorables amis du camp opposé, au sujet du tarif, jugèrent utile de donner leur appui au gouvernement qui a aujourd'hui le pouvoir, afin de les raffermir sur cette question, et ils votèrent contre nous.

Nous nous sommes montrés aussi généreux que possible pour les soldats rapatriés. Notre générosité surpasse de beaucoup celle de n'importe quel autre pays allié. De fait, la manière dont le Canada a traité ses soldats a mérité les éloges des autres pays alliés. Mais je dois dire que l'ancien gouvernement n'a pas reçu l'appui des soldats rapatriés. Ceux-ci, voyant l'incertitude de mes honorables amis de l'autre côté, se sont dit: "Nous allons nous ranger avec le parti libéral, puisqu'il nous a promis davantage."

Conséquemment, mes honorables amis furent, à proprement parler, appuyés par

les soldats rapatriés.

Est-ce que nous n'étions pas à l'avant-garde lorsqu'il s'est agi de cette réforme et n'avons-nous pas placé sur les statuts des modifications d'après lesquelles les femmes exercent les mêmes droits que les hommes quant au droit électoral? Mais, malheureusement, il me semble que nous n'avons pas été capables de conserver l'appui des dames, en dépit de notre attitude sur cette question, puisque je constate que mes honorables amis sont ici, malgré la campagne adverse qu'ils ont menée dans la province de Québec sur la question d'accorder le droit électoral aux femmes.

Il me semble, donc, que le parti libéralconservateur ne devra compter que sur
l'appui des publicains et des pécheurs de
la société. Nous n'avons jamais été capables
d'obtenir un appui très sensible de la part
des soi-disant justes de la société et il semble que nous sommes ramenés à ne compter
que sur nos vieux amis, les publicains et
les pécheurs; il faut espérer qu'à la prochaine élection ils vont répondre à l'appel
et ne pas nous abandonner.

Maintenant, il ne faut pas oublier non plus— bien qu'à la dernière élection nous ayons, comme je l'ai dit, obtenu le troisième rang—que la différence entre le nombre de votes obtenus par les conservateurs et ceux obtenus par mes honorable amis actuellement au pouvoir, est moindre que 13 pour 100. Ceci ne comprend pas la province de Québec, que l'on peut éliminer car il semble que cette province ne puisse être considérée comme ayant pris part à la lutte.

L'honorable M. CASGRAIN: Il faut éliminer, aussi la Nouvelle-Ecosse.

L'hon. sir JAMES LOUGHEED: Les 114 ou 115 députés qui siègent avec mes honorables amis du côté du gouvernement, représentent chacun un groupe de 11,100, tandis que chaque libéral-conservateur représente un groupe de 18,400. Chaque progressiste représente un groupe de 11,800. Il est donc évident que chaque conservateur à la Chambre des communes, représente pratiquement parlant, un groupe qui est environ 75 pour 100 plus fort, numériquement, que le groupe représenté par chaque partisan du gouvernement.

L'honorable M. DANDURAND: Pour tout le Canada?

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Oui, d'une manière générale. De plus, le parti libéral-conservateur a obtenu en tout, 971,502 votes contre 759,387 en faveur des progressistes. En se basant sur la représentation du parti libéral, l'oposition libéral-conservatrice au parlement, représenterait environ quatre-vingt-dix sièges; de sorte que, malgré l'appui obtenu par mes honorables amis dans la province de Québec, où l'on prêcha une politique d'ostracisme du parti conservateur, nous sommes sortis de la lutte avec presque autant d'honneur que le parti libéral.

L'honorable M. CASGRAIN: Tout le monde est content.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Je fais simplement remarquer ces anomalies sous le régime de nos lois électorales d'après lesquelles nos institutions représentatives ne sont pas aussi représentatives qu'elles devraient l'être.

Comme je le disais il y a un moment, le gouvernement, à la dernière élection, n'a été attaqué sur aucune question en particulier et le vote n'a pas été le résultat d'une accusation directe. C'est-à-dire qu'aucune question politique n'était en jeu, sauf peut-être dans la province de Québec.